

Rapport 2012

sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés



Plateau Picard

Communauté de Communes

Le présent Rapport, conformément aux prescriptions du décret n 2000-404 du 11 mai 2000 relatif « au Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets » a pour objet de présenter l'ensemble des aspects techniques et financiers du service d'élimination (collecte et traitement) des déchets ménagers et assimilés.

Sommaire

Introduction	3
Données globales du service	4
L'organisation générale du service.....	4
L'équipe du service déchets	5
Les points marquants de l'année 2012.....	5
Les données techniques du service	5
Les données financières	7
Données par type de collecte	10
Les ordures ménagères résiduelles et assimilées	10
Les déchets d'emballages ménagers, papier-carton et verre	12
La collecte des déchets verts en porte-à-porte.....	15
Les déchetteries	16
Les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI)	20
Les autres activités du service	21
Le centre d'enfouissement technique de classe 3 (CET3).....	21
La Recyclerie du Plateau Picard.....	21
La promotion du compostage domestique	23
La communication et la sensibilisation.....	24
Le programme local de prévention des déchets	24

Introduction

La Communauté de communes du Plateau Picard est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 52 communes sur un territoire rural où vivent 29 430 habitants (Insee 2012).

Depuis 1992, la Communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Elle assure directement la collecte et a transféré le traitement au Syndicat Mixte Oise Verte Environnement (SYMOVE).

Poursuivant l'objectif d'un service de qualité au meilleur coût et dans le respect de l'environnement, la Communauté de communes a très tôt fait le choix du tri et du recyclage. Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'une part importante des déchets produits sur le Plateau Picard est aujourd'hui valorisée.

Cependant, dans un contexte de hausse des coûts que la collectivité ne maîtrise pas, les élus du Plateau Picard ont fait le choix de continuer à progresser vers plus de valorisation mais aussi moins de déchets. En effet, le déchet le moins coûteux pour la collectivité et l'environnement est celui que l'on ne produit pas. C'est dans ce sens qu'a été élaborée une stratégie en matière de déchets ménagers pour guider l'action de la collectivité et qu'elle s'est engagée en 2010 dans un programme local de prévention des déchets.

Ce rapport doit permettre à chacun, élus, administrés et partenaires, d'être informé en toute transparence sur la gestion du service et ses résultats. Ainsi il présente toutes les mesures mises en place par la Communauté de communes ainsi que leurs répercussions financières, sociales et environnementales.

Données globales du service

L'organisation générale du service

Les différents systèmes de collectes des déchets ménagers et assimilés

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de communes du Plateau Picard se décline en plusieurs services.

Type de collecte	Mode de collecte	Régie / prestation	Prestataire
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte	Prestation	Gurdebeke
Déchetteries	Apport volontaire	Accueil par la CCPP Evacuation des déchets en prestation	Coved
Collecte des emballages recyclables	Apport volontaire	Prestation	Gurdebeke
Déchets verts	Porte-à-porte	Prestation	Gurdebeke
Déchets d'activité de soins à risques infectieux	Apport volontaire	Prestation	Sanicollecte
Encombrants	Apport volontaire et collecte sur RDV	CCPP	/

Tableau 1. Les différents modes de collecte des ordures ménagères et assimilés

Les règlements de collecte des déchets

Les modalités de fonctionnement des différents services de collecte des déchets ménagers et assimilés sont reprises dans deux arrêtés : le 10ST/01 du 4 janvier 2010 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés et le 03/38 du 2 décembre 2003 relatif à l'utilisation des déchetteries. Ces règlements sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes ou sur simple demande écrite auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Le traitement

Si la Communauté de communes assure directement la collecte des ordures ménagères, elle a en revanche délégué la compétence traitement (à l'exception des déchetteries) au Syndicat Mixte Oise Verte Environnement (SYMOVE).

C'est donc ce dernier qui gère le traitement des ordures ménagères résiduelles, le tri des emballages recyclables et le compostage des déchets verts collectés en porte-à-porte.

L'équipe du service déchets

La politique communautaire de gestion des déchets ménagers est élaborée par une commission d'élus présidée par M. Olivier de Beule, Vice-président en charge des déchets ménagers.

Cette politique est ensuite mise en œuvre par une équipe technique :

- M. Geoffrey Fumaroli Directeur des services techniques,
- Mme Huguette Norblin, assistante des services techniques,
- Mme Joëlle Fragnaud, standard téléphonique et accueil
- M. David Cheptou : Chef d'équipes,
- Ms Sylvain Delattre, Fabrice Lecuyer, Francis Lefevre et Jacky Beaugrand, Mmes Brigitte Peltier et Annabelle Floury : animateurs de déchetterie.
- M Jean-Luc Gérard : agent d'entretien des points tri
- Mme Sandra Cholet : chargée de mission déchets,
- Ms Wilfried Deramé et Thierry Lemaire : Agents de valorisation de La Recyclerie du Plateau Picard,
- Mmes Marie-Laure Morenvillers, Stephanie Ducastel et Brigitte Hoedt, Ms Cyril Fournier, Jonathan Avonde et Gautier Beube agents de collecte de La Recyclerie du Plateau Picard

Les points marquants de l'année 2012

L'année 2012 a été marquée par :

- La modification des règles de collecte des ordures ménagères et achèvement de la conteneurisation
- L'implantation des premières colonnes enterrées pour la collecte du tri sur le parking de la gare de St Just
- L'extension des horaires d'ouverture des déchetteries, principalement à Bulles et La Neuville Roy

Les données techniques du service

Quantités collectées

En 2012, les déchets collectés sur le Plateau Picard sont répartis de la manière suivante :

	Quantités collectées	Quantités collectées par habitant	Répartition
Ordures ménagères résiduelles	6600 t	224 kg	35%
Déchetteries	8751 t	297 kg	46%
Points tri	2322 t	79 kg	12%
Déchets verts en porte-à-porte	1349 t	46 kg	7%
Déchets de soins	0,5 t	0,02 kg	0%
Total	19022 t	646 kg	100%

Tableau 2. Quantités de déchets collectés par type de collecte et répartition

Évolutions

La production globale de déchets ménagers sur le territoire est globalement stable depuis 5 ans.

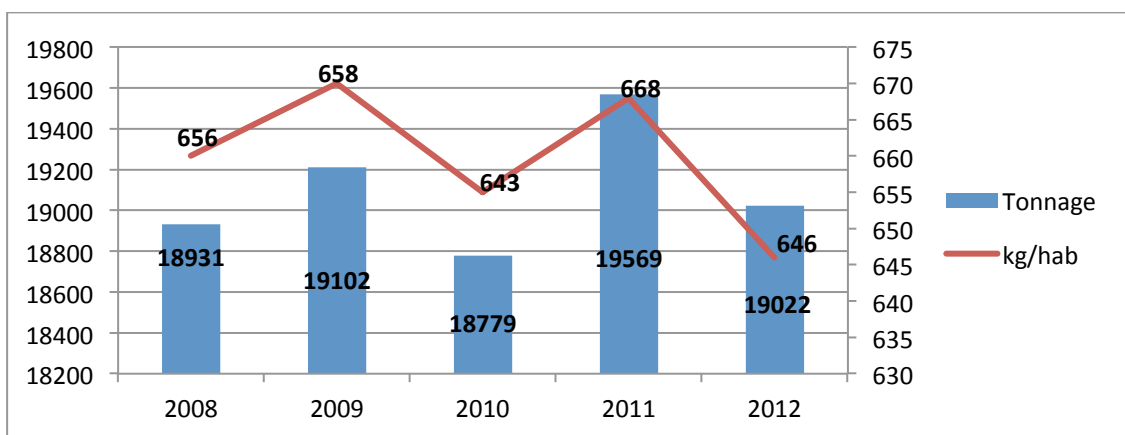


Figure 1. Evolution de la quantité totale de déchets collectés en tonnes et en kg/hab

Le développement des collectes sélectives conjugué à une prise de conscience et un effort de la population ont permis ces dernières années une augmentation significative de la part de matériaux valorisés. Cependant les efforts sont à poursuivre car de nombreux déchets valorisables restent présents dans la poubelle ordinaire.

	Taux de collecte sélective*	Taux de recyclage/valorisation**
2008	57 %	34 %
2009	58 %	35 %
2010	60 %	36 %
2011	62 %	38 %
2012	65 %	39 %

Tableau 3. Indicateurs de suivi du niveau de collecte sélective et de valorisation des déchets

* Les collectes sélectives concernent les déchets collectés séparément des ordures ménagères résiduelles afin de pouvoir être valorisés ou éliminés dans des conditions de sécurité renforcées.

**Sont pris en compte les déchets recyclés, compostés et la valorisation sous forme d'énergie (bois de déchetteries).

Les données financières

Coûts de fonctionnement du service déchets ménagers

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Recettes directes	Coût total
Ordures ménagères résiduelles	33 238 €	441 228 €	500 179 €	0	974 645 €
Déchetteries	194 217 €	170 740 €	209 876 €	71 567 €	503 266 €
Points tri	63 163 €	122 323 €	194 588 €	485 270 €	- 105 196 €
Déchets verts en pàp	4 174 €	89 323 €	27 859 €	0	121 356 €
DASRI	0	3019 €	0	0	3019 €
Recyclerie	187 208 €	0	0	72 494 €	114 714 €
Participation au Symove	0	0	145 000 €	0	145 000 €
Prévention des déchets	33 431 €	0	0	1 563 €	31 868 €
TOTAL	515 431 €	826 633 €	1 077 502 €	630 894 €	1 788 672 €

Tableau 4. Répartition des dépenses et recettes du service en euros

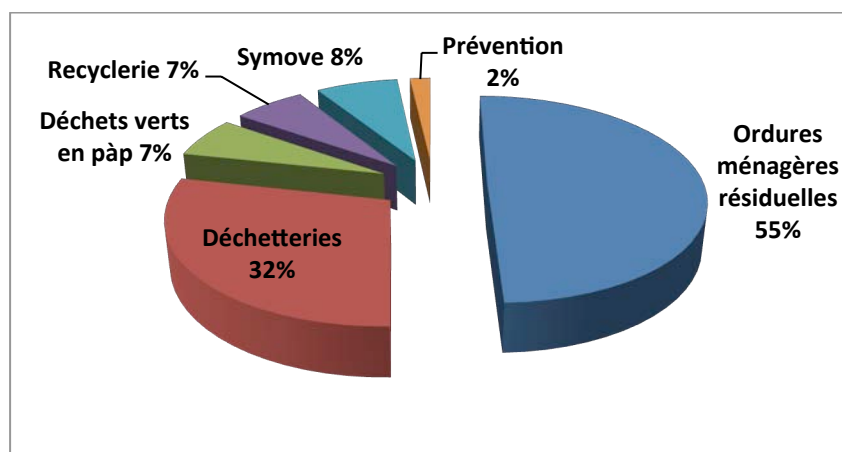


Figure 2. Répartition des coûts de fonctionnement en %

Malgré une baisse significative des quantités collectées, les ordures ménagères résiduelles, orientées vers l'enfouissement, continuent de représenter la part la plus importante des coûts de fonctionnement. L'enjeu des années à venir concerne donc principalement les ordures ménagères résiduelles. Pour poursuivre la maîtrise du budget des déchets ménagers, il est nécessaire que les gestes de tri et de réduction de la production de déchets deviennent pour chacun un réflexe quotidien.

Il est à noter qu'en 2012, les recettes liées aux points tri ont été supérieures aux dépenses. Cette situation exceptionnelle s'explique par les bons résultats du tri et par le versement d'un reliquat important de recettes de l'année antérieure.

Evolution du coût de fonctionnement du service

	Coût à la tonne	Coût par habitant
Ordures ménagères résiduelles	148 €	33,1 €
Déchetteries	64 €	19,2 €
Points tri	- 67 €	-5,3 €
Déchets verts en pàp	90 €	4,1 €
TOTAL	92 €	59,9 €

Tableau 5. Coût des différents modes d'élimination des déchets ménagers

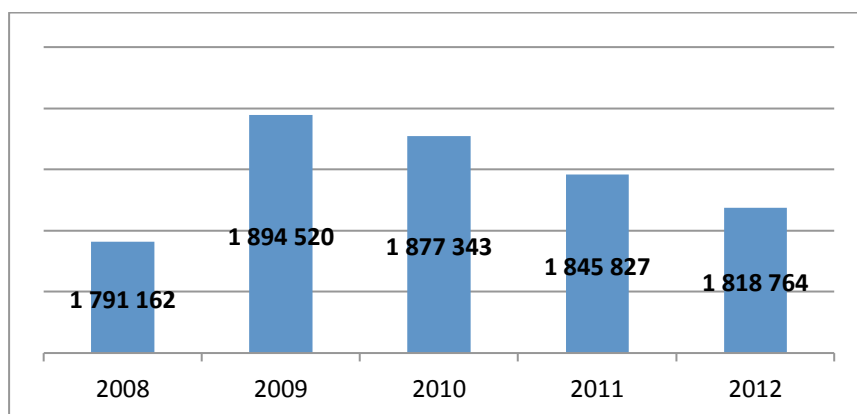


Figure 3. Evolution du budget global de fonctionnement du service en euros

L'action menée pour maîtriser le budget du service déchets malgré les hausses de coûts et de taxes subies porte ses fruits puisque depuis 3 ans, après des années de hausse continue, le budget est en baisse. Ce résultat a pu être atteint grâce à la baisse des quantités collectées; notamment celle des ordures ménagères résiduelles.

Recettes de fonctionnement du service déchets ménagers

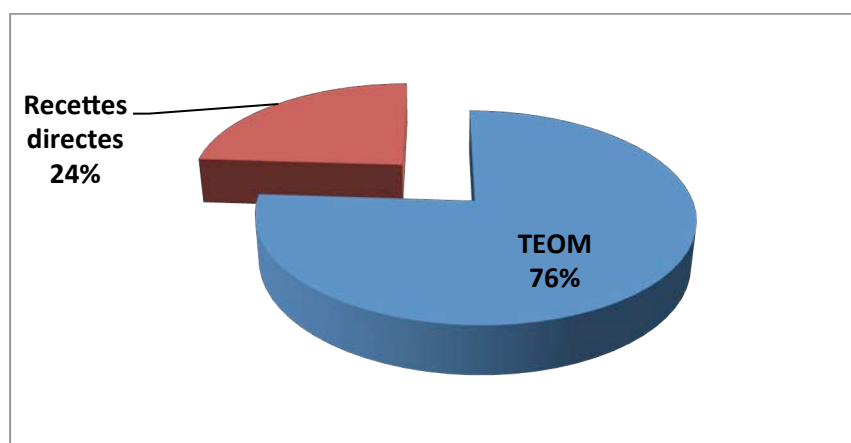


Figure 4. Répartition des recettes de fonctionnement en 2012

	TEOM perçue	Part du coût global de fonctionnement couvert par la TEOM
2008	1 386 984 €	77 %
2009	1 754 449 €	93 %
2010	1 781 144 €	95 %
2011	1 882 214 €	102 %
2012	1 944 670 €	107%

Tableau 6. Evolution des recettes de TEOM

Données par type de collecte

Les ordures ménagères résiduelles et assimilées

Fonctionnement général

L'organisation de la collecte

La collecte de ces déchets ménagers résiduels a lieu toute l'année, excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, à raison d'un passage par semaine. Pour la maison de retraite de Domfront et la ville de Saint-Just-en-Chaussée, la densité de population plus importante nécessite une deuxième collecte hebdomadaire.

Elle intègre la collecte des déchets des professionnels si ceux-ci sont physiquement identiques aux déchets ménagers et que leur prise en charge ne nécessite pas de contraintes particulières.

Les déchets sont collectés par le biais de bacs d'un volume adapté à la composition du foyer fournis par la CCPP.

Composition du foyer	Volume du conteneur
de 1 à 3 habitants	80 litres
de 4 à 5 habitants	120 litres
de 6 à 7 habitants	140 litres
8 habitants et +	240 litres

Tableau 7. Règle de dotation en conteneurs pour les foyers en habitat individuel

Des sacs de 50 litres au logo du Plateau Picard sont également disponibles lorsque l'utilisation du conteneur n'est pas possible. Dans ce cas il est attribué 2 rouleaux de 26 sacs (soit 52 sacs) pour une année pour une personne seule, puis un rouleau de 26 sacs par personne supplémentaire dans le foyer.

Le traitement

Après un passage par le centre de transfert de St Just en Chaussée, les ordures ménagères résiduelles du Plateau Picard sont envoyées au centre d'enfouissement de Lihons (80).

Données techniques

Quantités collectées et évolutions

La baisse des quantités d'ordures ménagères résiduelles, observée depuis 2004, s'est accentuée depuis 2010. Elle résulte des actions engagées par la Communauté de communes et de la mobilisation des habitants du territoire pour trier toujours plus et adopter de nouveaux gestes afin de réduire leur production de déchets.

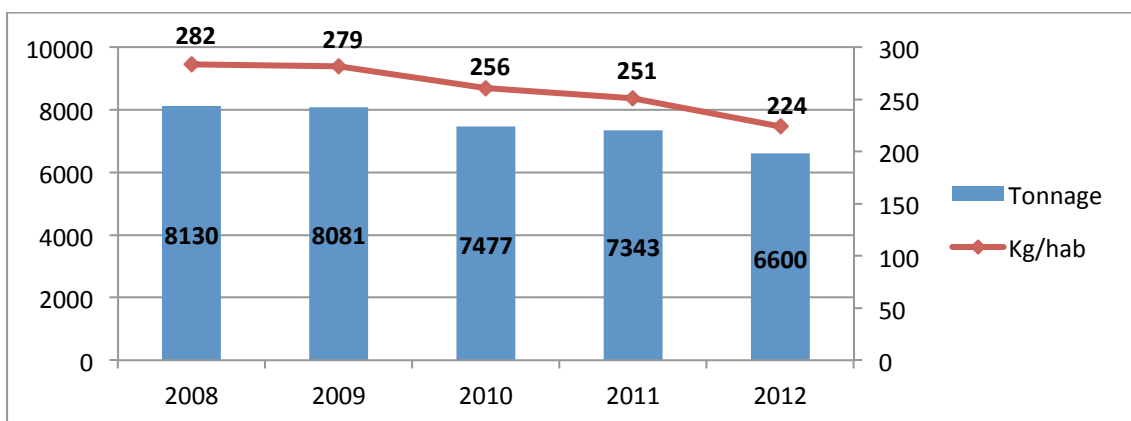


Figure 5. Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

Analyse de la composition des déchets ménagers résiduels

Des études, ou caractérisations, sont régulièrement effectuées par le Symove sur son territoire (auquel appartient le Plateau Picard) afin de connaître la composition des ordures ménagères résiduelles. La dernière a été réalisée en 2009.

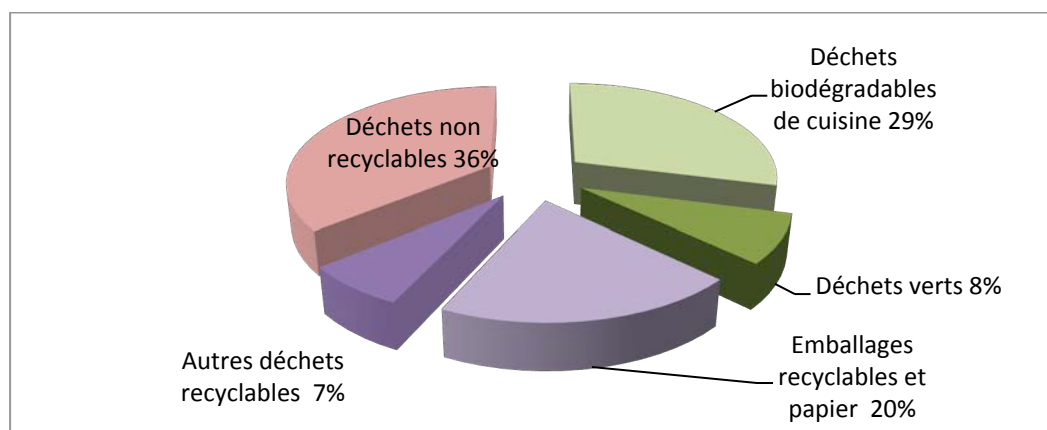


Figure 6. Composition des ordures ménagères résiduelles sur le territoire du Symove en 2009

Cette caractérisation montre que près de 64% des déchets qui sont mis à la poubelle pourraient être valorisés pour produire du compost ou recyclés pour produire de nouvelles matières premières. Cela permettrait d'en réduire à la fois l'impact environnemental et le coût pour la collectivité.

Données financières

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Total	Coût à la tonne	Coût par habitant
2008		447 343 €	458 250 €	905 593 €	111 €	31,4 €
2009	36 793 €	417 160 €	524 565 €	978 518 €	121 €	33,7 €
2010	36 125 €	417 138 €	517 047 €	970 312 €	130 €	33,2 €
2011	38 479 €	433 971 €	516 841 €	989 291 €	135 €	33,8 €
2012	33 238 €	441 228 €	500 179 €	974 645 €	148 €	33,1 €

Tableau 8. Evolution du coût de gestion des ordures ménagères résiduelles en € TTC

Les déchets d'emballages ménagers, papier-carton et verre

Fonctionnement général

L'organisation de la collecte

Au vu du caractère très rural et de l'étendue de son territoire, l'apport volontaire a été préféré à la collecte en porte-à-porte sur le Plateau Picard.

Les déchets sont répartis en 3 flux (auxquels correspondent 3 couleurs différents sur les colonnes de tri) :

- Verre
- Papier et carton
- Métal, plastique et briques alimentaires

La collecte se fait sur 124 points tri réparties sur l'ensemble du territoire et équipés de 436 colonnes de tri. Chaque point tri standard accueille 3 à 6 colonnes.

Le traitement

A l'exception du verre, les déchets collectés dans les points tri sont acheminés au centre de tri de St Just en Chaussée afin d'éliminer les erreurs de tri et de séparer les divers matériaux. Ceux-ci sont ensuite expédiés vers différentes usines de recyclage.

Données techniques

La collecte

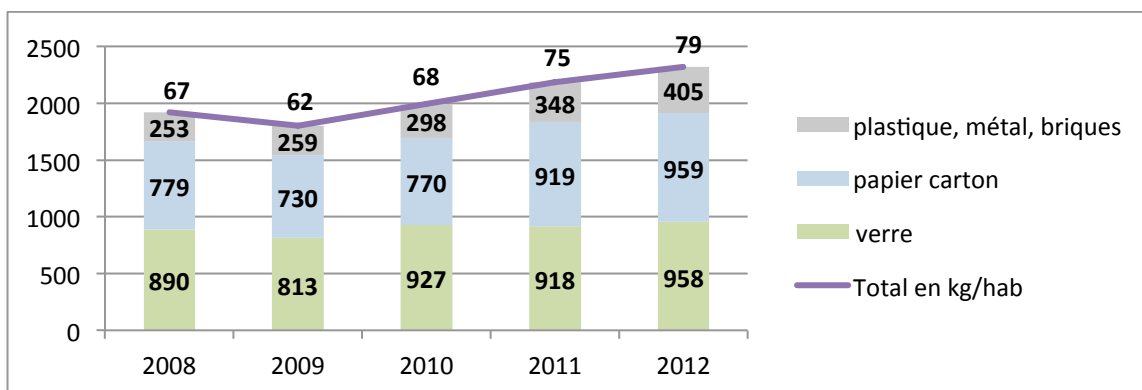


Tableau 9. Evolution des quantités d'emballages recyclables et de papier collectés en tonnes

Carton	Papier	Acier	Aluminium	Plastique	Briques	Verre	Refus
265 t	535 t	59 t	4 t	157 t	21 t	958 t	323 t

Tableau 10. Quantités de matériaux collectés dans les points tri en 2012

Les équipements

En 2012, 22 nouvelles colonnes de tri ont été implantées sur 9 points tri.

Création de 4 nouveaux points tri :

- Rue de l'Eco de France à Maignelay Montigny - 3 colonnes
- Route de saint Martin à Montiers - 3 colonnes
- Rue Jean Jaurès - parking des Longs Prés à St Just en Chaussée - 3 colonnes
- Rue Aristide Briand à St Just en Chaussée - 3 colonnes enterrées

Equipement d'un nouveau point tri :

- Rue de Courcelles (nouveau lotissement) à Tricot - 3 colonnes

Extension de 3 points tri :

- Rue de la Hercherie à Wavignies - 2 colonnes
- Rue Jean Dupuy à Wavignies - 2 colonnes
- Place de l'Agora à Wavignies - 2 colonnes

Ajout d'une colonne sans extension de la dalle sur 1 point tri :

- Rue du Friquet à Plainval

19 colonnes ont également du être remplacées suite à des incendies dans les communes de Bulles (Lorteil), Avrechy (Le Metz et Bizancourt), Airion (centre village), Essuiles St Rimault (Coiseaux), St Just en Chaussée (rue du Bois Prevost, rue Just Haüy, rue de Belleville, rue Jean Moulin), et Ravenel (Place publique à 2 reprises).

Données financières

Fonctionnement

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Total
2008	28 026 €	124 696 €	142 506 €	295 228 €
2009	35 852 €	105 023 €	135 660 €	276 535 €
2010	37 687 €	104 222 €	150 344 €	292 243 €
2011	38 878 €	110 552 €	181 334 €	330 764 €
2012	63 163 €	122 323 €	194 588 €	380 074 €

Tableau 11. Evolution des dépenses de gestion des déchets recyclable issus des points tri

L'augmentation des dépenses de la collecte sélective en 2012 s'explique par l'augmentation des tonnages collectés en 2012 ainsi que par le recrutement d'une ambassadrice du tri.

	Eco-emballage	Vente des matériaux	Ecofolio	Autres recettes	Total
2008	64 544 €	102 183 €		3 804 €	170 531 €
2009	86 640 €	92 714 €	8 986 €	5 042 €	193 382 €
2010	97 230 €	128 124 €	6 909 €	0 €	232 253 €
2011	219 189 €	132 893 €	12 727 €	0 €	364 809 €
2012	220 438 €	237 459 €	16 082 €	7 567 €	481 546 €

Tableau 12. Evolution des recettes issues du tri sélectif dans les points tri

En 2012, les recettes issues de la collecte sélective ont fortement progressé du fait de l'augmentation des quantités collectées et du versement par éco-emballage d'un liquidatif relatif à l'année 2011 très élevée :

- Recette Eco-emballages : 144 439 €
- Recettes filières issues de la vente des matériaux : 161 460 €
- Liquidatif 2011 : 151 998 €

	Coût total (recettes déduites)	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
2008	124 697 €	65 €	4,3 €
2009	83 153 €	46 €	2,9 €
2010	59 990 €	30 €	2,1 €
2011	- 34 045 €	- 16 €	- 1,2 €
2012	- 105 196 €	- 45 €	- 3,6 €

Tableau 13. Evolution du coût de gestion des déchets recyclables issus des points tri

En 2012, du fait de la hausse du liquidatif 2011 très élevé touché par la collectivité, les recettes liées au tri ont été nettement supérieures aux dépenses.

Investissement

En 2012, les investissements réalisés sur les points tri ont représenté un total de 84 597 € TTC répartis de la façon suivante :

- Acquisition de 43 colonnes de tri et petit matériel : 71 405 €
- Travaux et plantations : 13 192 €

La collecte des déchets verts en porte-à-porte

Fonctionnement général

Organisation de la collecte

La collecte des déchets verts concerne les déchets de jardin tels que tontes, tailles, feuilles, fleurs, et exclue les déchets de cuisine. Elle a lieu durant la période de forte production végétale soit en 2012 du 16 avril au 27 juillet et du 27 août au 26 octobre.

Les usagers présentent leurs déchets verts dans des sacs transparents réutilisables fournis gratuitement par la collectivité et au logo de celle-ci. La collecte est limitée à 5 sacs par foyer et par passage.

Pour les déchets supplémentaires ou en dehors de la période de collecte, les usagers peuvent déposer leurs déchets verts en déchetterie ou les composter.

Traitement

Les déchets verts collectés sont traités sur une plate-forme de compostage de la société Sede Environnement.

Données techniques

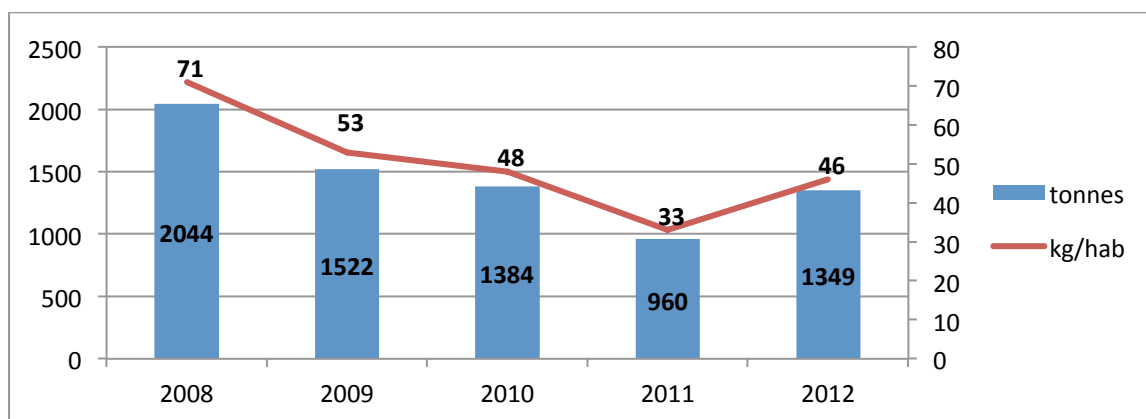


Figure 7. Evolution des quantités de déchets verts collectés en porte-à-porte

Données financières

	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Autre*	Coût total	Coût à la tonne	Coût/hab
2008	141 183 €	40 745 €	996 €	182 924 €	89 €	6,4 €
2009	103 491 €	27 296 €	6 345 €	137 132 €	90 €	4,8 €
2010	110 861 €	28 378 €	3 267 €	142 507 €	103 €	5 €
2011	91 492 €	23 649 €	5 236 €	120 377 €	125 €	4,1 €
2012	89 323 €	27 859 €	4 174 €	121 356 €	90 €	4,1 €

Tableau 14. Evolution du coût de la gestion des déchets verts collectés en porte-à-porte

* Acquisition de sacs de pré-collecte

Les déchetteries

Fonctionnement général

L'organisation de la collecte

Les habitants du Plateau Picard disposent de 4 déchetteries à St Just en Chaussée, Maignelay Montigny, La Neuville Roy et Bulles, pour se débarrasser des déchets encombrants ou dangereux non pris en charge par les autres collectes.

Les habitants des communes de Gannes, Quinquempoix et Wavignies bénéficient également d'un accès à la déchetterie d'Ansauvillers qui se trouve en bordure du territoire par le biais d'une convention avec la Communauté de communes de la Brèche et Noye.

Le traitement

Les matériaux collectés en déchetterie connaissent diverses **destinations** :

- Le tout-venant est envoyé en centre d'enfouissement
- Les déchets dangereux sont collectés et traités par une société spécialisée
- Les déchets verts sont envoyés en plate-forme de compostage
- Le bois sert de combustible industriel
- Les gravats sont stockés dans l'ISDND de la Communauté de communes
- Les métaux, les pneus, le carton, les déchets d'équipement électriques et électroniques, les piles et batteries, les lampes et néons sont envoyés vers les filières de recyclage correspondantes.

Données techniques

La fréquentation

Depuis leur ouverture, les déchetteries de la Communauté de Communes ne cessent d'accueillir un nombre de visiteurs toujours plus important.

	Fréquentation annuelle	Evolution de la fréquentation par rapport à 2011 en %	Volume annuel d'ouverture en heures	Fréquentation moyenne par heure
Maignelay-Montigny	30 487 pers	+1%	1 537 h	20 pers
Saint-Just-en Chaussée	30 555 pers	-7%	1 483 h	21 pers
Bulles	6 219 pers	+12%	590 h	11 pers
La Neuville-Roy	13 775 pers	+31%	962 h	14 pers
Total Plateau Picard	81 036 pers	+2%	4572 h	18 pers

Tableau 15. Fréquentation des déchetteries en 2012

Les quantités collectées

	2008	2009	2010	2011	2012
Maignelay-Montigny	2 489 t	2 772 t	2 900 t	3421 t	3223 t
Saint-Just-en Chaussée	2 695 t	3 154 t	3 235 t	3367 t	3269 t
Bulles	450 t	460 t	487 t	611 t	632 t
La Neuville-Roy	935 t	1 053 t	1 019 t	1276 t	1310 t
Ansauvillers	265 t	247 t	283 t	379 t	301 t

Tableau 16. Evolution des quantités collectées par déchetterie

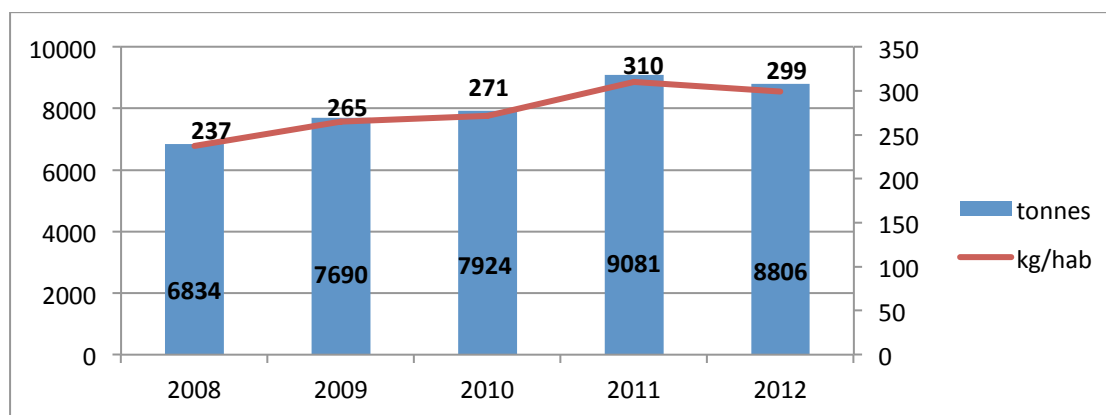


Figure 8. Evolution des quantités collectées en déchetterie

	Maignelay-Montigny	Saint-Just-en-Chaussée	Bulles	La Neuville-Roy	Ansauvillers	Total	Proportion du total en %								
Tout Venant	733 t	688 t	123 t	278 t	105 t	1926 t	22 %								
Gravats	1072 t	1011 t	247 t	409 t	87 t	2828 t	32 %								
Déchets verts	772 t	854 t	177 t	372 t	84 t	2259 t	26 %								
Bois	288 t	311 t	48 t	116 t	10 t	774 t	9 %								
Ferrailles	131 t	134 t	25 t	61 t	11 t	363 t	4 %								
Cartons	88 t	113 t	10 t	29 t	4 t	220 t	3 %								
DEEE	89 t	107 t	Non collecté	44 t	Non collecté	256 t	3 %								
Huiles	7 t	9 t		Non collecté		Non collecté	16 t	0 %							
Batteries	4 t	4 t					Non collecté	Non collecté	9 t	0 %					
Pneus	4 t	5 t							Non collecté	Non collecté	9 t	0 %			
DDM	33 t	31 t									Non collecté	Non collecté	66 t	1 %	
Piles	1 t	1 t											Non collecté	Non collecté	2 t
Total	3223 t	3269 t	632 t		1310 t										301 t

Tableau 17. Quantités collectées par matériau et par déchetterie

Données financières

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Total
Saint-Just-en Chaussée	64 066 €	47 166 €	80 572 €	191 804 €
Maignelay-Montigny	75 866 €	48 944 €	81 822 €	206 632 €
Bulles	19 390 €	24 169 €	14 577 €	58 136 €
La Neuville -Roy	34 895 €	50 461 €	32 905 €	118 261 €
Ansauvillers				18 094 €
TOTAL	194 217 €	170 740 €*	209 876 €*	592 927 €

Tableau 18. Répartition des dépenses de fonctionnement des déchetteries

* Hors Ansauvillers

	Vente des matériaux	Artisans	Autres recettes	Total
Saint-Just-en Chaussée	15 331 €	4 009 €	9 536 €	28 876 €
Maignelay-Montigny	13 799 €	9 450 €	8 163 €	31 412 €
Bulles	2 072 €	-	284 €	2 356 €
La Neuville -Roy	5 461€	-	3 462 €	8923 €
TOTAL	36 663 €	13 459 €	21 445 €	71 567 €

Tableau 19. Répartition des recettes de fonctionnement par déchetterie

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte*	Prestations de traitement*	Recettes	Coût total	Coût à la tonne	Coût par hab
2008	151 190 €	119 750 €	213 287 €	20 539 €	436 688 €	64 €	15,2 €
2009	152 837 €	151 724 €	167 711 €	72 102 €	412 786 €	54 €	14,7 €
2010	160 959 €	141 271 €	179 762 €	77 915 €	417 909 €	53 €	14,6 €
2011	164 425 €	162 089 €	176 095 €	62 918 €	439 691 €	51 €	15 €
2012	194 217 €	170 740 €	209 876 €	71 567 €	503 266 €	60 €	18 €

Tableau 20. Evolution du coût de fonctionnement des déchetteries

* Hors Ansauvillers

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

La collecte de certains déchets d'activités de soins tranchants, piquants ou coupants (seringues, lancettes, embouts de stylo injecteur, bandelettes), a été mise en place en 2005 pour les particuliers en auto-traitement.

Lorsqu'un particulier achète en pharmacie des seringues et des aiguilles pour se faire ses injections, le pharmacien lui remet une boîte spéciale dans laquelle il place les aiguilles usagées. Une fois la boîte pleine ou le traitement terminé, le particulier ramène la boîte en pharmacie à des dates données selon un calendrier fixé par la collectivité.

En 2012, 588 boîtes de 2 litres ont été collectées, représentant un poids de 465 kg de déchets pour un coût de 3019 €.

Les boîtes remplies sont ensuite évacuées pour être détruites dans une usine agréée.

Les autres activités du service

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)

La Communauté de communes dispose d'un site destiné au stockage des gravats situé sur la commune de Maignelay Montigny.

L'exploitation du site est autorisée par un arrêté Préfectoral du 18 janvier 2008. Ses modalités de fonctionnement sont définies dans l'arrêté du Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard n° 04/06 du 19 avril 2004.

En 2012, 300 apports y ont été effectués représentant un total de 2 739 tonnes.

La Recyclerie du Plateau Picard

Fonctionnement général

Après 10 ans sous forme associative, l'activité de la Recyclerie du Plateau Picard a été reprise en régie en 2009 par la Communauté de communes suite à la disparition de l'association.

Elle assure les activités de :

- Collecte des encombrants et objets d'occasion réutilisables en déchetterie ou à domicile sur RDV.
- Nettoyage et remise en état des objets collectés dans un atelier situé à Valescourt
- Vente chaque samedi au magasin situé à St Just en Chaussée.

Données techniques

L'activité générale

	Nombre de RDV de collecte à domicile	Quantité d'objets remis en état et apportés au magasin	Taux de valorisation par réemploi	Nombre de jours d'ouverture du magasin
2009	527	37 t	32%	43
2010	446	41 t	37%	46
2011	416	48 t	37 %	46
2012	356	39 t	48 %	46

Tableau 21. Indicateurs d'activités de la Recyclerie

Les collectes

	Quantités collectées à domicile	Quantités collectées en déchetteries	Quantités collectées en magasin	Total	Evolution en % par rapport à n-1
2009	78 t	28 t	10 t	116 t	/
2010	69 t	20 t	14 t	104 t	-10 %
2011	85 t	28 t	16 t	129 t	+25 %
2012	56 t	20 t	7 t	83 t	-36 %

Tableau 22. Les quantités collectées par la Recyclerie

Le magasin

Catégorie	Objets vendus	Chiffre d'affaire	
	Quantité	Valeur	Proportion / total
Electroménager	220	6895 €	15 %
Mobilier	349	9430 €	21 %
Vaisselle	10 875	3764 €	8 %
Textiles	4681	5175 €	11 %
Cycles	57	1145 €	2 %
Loisirs, bibelots, bijoux	12 734	18 850 €	41 %
Autres*		671 €	1 %
Total	28 916	45 932 €	100 %

Tableau 23. Objets vendus et chiffre d'affaire du magasin par famille d'objets

*livraisons, vente au poids

Données financières

	Personnel	Véhicules	Location bâtiment	Frais de fonctionnement divers	Total
2009	135 173 €	6 078 €	5 550 €	19 433 €	166 234 €
2010	153 746 €	5 698 €	5 550 €	14 784 €	179 778 €
2011	161 095 €	10 355 €	6 512 €	13 074 €	191 036 €
2012	155 932 €	4 944 €	6 406 €	19 926 €	187 208 €

Tableau 24. Evolution et répartition des dépenses de fonctionnement de la Recyclerie

	Ventes du magasin	Contrats aidés	Ecosystème	Autres	Total
2009	44 601 €	26 119 €	355 €	/	71 075 €
2010	40 374 €	39 186 €	356 €	750 €	80 666 €
2011	44 365 €	19 117 €	331 €	0 €	63 813 €
2012	46 100 €	25 354 €	353 €	688 €	72 495 €

Tableau 25. Evolution et répartition des recettes de fonctionnement de la Recyclerie

	Coût total recettes déduites	Coût total par habitant
2009	95 159 €	3,3 €
2010	99 112 €	3,4 €
2011	127 223 €	4,3 €
2012	114 713 €	3,9 €

Tableau 26. Evolution du coût de fonctionnement de la Recyclerie

La promotion du compostage domestique

Depuis 2006, la Communauté de communes offre à ses habitants la possibilité d'acquérir des composteurs à prix réduits. Elle propose 4 modèles de composteurs (bois et plastique, 400 et 600 litres, au tarif de 15 € pour les composteurs de 400l et 18 € pour les composteurs de 600l.

	Bois 400 l	Bois 600l	Plastique 400l	Plastique 600l	Total
2008	7	11	4	5	27
2009	11	47	16	24	98
2010	18	53	17	26	114
2011	29	107	38	69	243
2012	24	91	26	88	229

Tableau 27. Evolution du nombre de composteurs distribués

Aspects financiers

En 2012 :

- 370 composteurs 300 bio-seaux et 280 tiges aératrices ont été achetés pour un montant total de 18 870,78 € TTC.
- 229 composteurs ont été distribués pour un montant de 4071 €.

La communication et la sensibilisation

Les actions de sensibilisation

Les interventions en milieu scolaires

Le Symove, qui dispose d'un chargé de sensibilisation, réalise des séances de sensibilisation pour le compte de la Communauté de communes. Ainsi, en 2011/2012 13 classes du Plateau Picard ont pu bénéficier d'interventions en classe et visites de sites sur le thème des déchets, représentant au total 27 interventions réalisées et 335 enfants sensibilisés.

Les écoliers du Plateau Picard ont également pu bénéficier du spectacle du Chapiteau Vert « Bienvenue dans ma poubelle » organisée par le Symove. 1304 enfants de 15 écoles du Plateau Picard ont assisté à ce spectacle de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets qui s'est tenu à Wavignies du 1er au 21 octobre.

La communication

L'information et la sensibilisation constituent l'un des axes forts de la stratégie élaborée pour la gestion des déchets ménagers. En 2012, les principales actions de communication réalisées ont été :

- L'actualisation et la distribution du **guide du service déchets ménagers**.
- La poursuite d'une communication récurrente au sein de chaque numéro du journal trimestriel d'information de la Communauté de communes : le « **Plateau Picard Infos** ». Les principaux sujets abordés ont été le tri, les déchetteries, le compostage et le paillage, les résultats du service déchets pour l'année 2011, la Recyclerie et le réemploi, ainsi que le recyclage des textiles.
- L'alimentation et la mise à jour de la rubrique déchets ménagers du site Internet du Plateau Picard.

Les autres moyens de communication mobilisés en 2012 sont :

- **Le n° vert Infos déchets** qui permet toute l'année aux usagers d'obtenir les informations dont ils ont besoin.
- **L'ambassadeur du tri** qui a effectué des passages dans diverses communes pour sensibiliser les habitants au tri des déchets

Le programme local de prévention des déchets

En 2010, la Communauté de communes a signé avec l'Ademe Picardie un programme local de prévention des déchets pour une durée de 5 ans.

Le principe

La prévention des déchets désigne l'ensemble des actions menées avant même l'apparition du déchet et visant à réduire la quantité et la nocivité de celui-ci. Par exemple acheter moins emballés ou donner des objets dont on n'a plus besoin plutôt que de les jeter sont des gestes de prévention des déchets.

En accord avec les objectifs fixé par le Grenelle de l'environnement, la Communauté de commune s'engage, par le biais de ce programme de prévention, à réduire de 7% la production d'ordures ménagères et assimilées sur son territoire ce qui représente près de 700 tonnes de déchets (24kg/habitant) en moins en 2014 par rapport en 2009.

En contrepartie de cet engagement, la Communauté de commune bénéficie d'un soutien technique ainsi que financier s'élevant à 1,5 € par habitant et par an qui permet notamment de financer le poste d'un agent en charge de la mise en œuvre des actions du programme.

Les actions menées en 2012

En 2012, les principales actions menées ont été :

- La réalisation de 4 ateliers d'informations sur le compostage et le paillage à La Neuville Roy, Maignelay-Montigny, Le Plessier sur St Just en Avrechy qui ont accueillis et permis d'informer 38 participants
- La mise en place de gestes pour réduire au maximum les déchets produits lors du salon « Ecologis » de l'habitat durable organisé par la Communauté de communes en septembre : utilisation de vaisselle et nappes lavables pour la restauration et les pots d'inauguration et de clôture, acquisition et prêt à tous les exposants de gobelets lavables, tri et compostage des déchets de restauration.

Le programme d'actions

Prévu sur 5 ans, il se décline en 5 grands thèmes comportant chacun plusieurs actions :

Sensibilisation :

- Développement de la sensibilisation auprès des scolaires
- Promotion de la prévention des déchets par tous les moyens de communication du Plateau Picard

Exemplarité de la collectivité et déchets de manifestations :

- Réduire les déchets produits au sein de la communauté de communes
- Réduire les déchets produits lors des manifestations organisées par la Communauté de communes
- Inciter les autres organisateurs de manifestations sur le Plateau Picard à réduire également les déchets produits sur celles-ci

Déchets organiques et compostage :

- Promouvoir la pratique du compostage
- Constituer et animer un réseau de guides composteurs
- Développer la pratique du compostage collectif
- Encourager et développer la pratique du broyage des végétaux pour le compostage ou le paillage
- Initier et accompagner des projets de compostage auprès de gros producteurs de biodéchets (établissement scolaire, restaurant, commune...)

Consommation et réemploi

- Promotion et diffusion de l'autocollant stop pub
- Promotion des gestes d'éco-consommation (moins emballés, produits réutilisables...)
- Promouvoir et développer le réemploi et la Recyclerie du Plateau Picard

Déchets dangereux

- Promouvoir les éco-gestes pour réduire leur quantité : piles réutilisables, jardinage au naturel...
- Améliorer la collecte des déchets dangereux des particuliers
- Mettre en place la collecte de l'amiante liée en déchetterie

Rapport annuel sur le prix et
la qualité du service
d'élimination des déchets
ménagers (2012)

Rédaction & infographie
*Communauté de Communes du
Plateau Picard*

Impression
Par nos soins

Septembre 2012

